

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 14 décembre 2023

Présidence de Monsieur Jeton Hoxha

Préavis N° 49-2023

Adhésion à l'Entente intercommunale pour la communauté
touristique de la région lausannoise

CONCLUSIONS

Vu le préavis N° 49-2023 de la Municipalité du 9 octobre 2023,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE d'adhérer à l'entente intercommunale au sens des art. 110 à 110d de la Loi vaudoise sur les Communes sous l'intitulé « Communauté touristique de la région lausannoise » à compter du 1er janvier 2024.

ADOpte la Convention intercommunale de la Communauté touristique de la région lausannoise du 1er janvier 2008.

ADOpte le règlement intercommunal sur la taxe de séjour du 1er janvier 2022.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 9 octobre 2023.

Le Président
Jeton Hoxha

La Secrétaire
Corrine Simon

